

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 décembre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4709)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 554

présenté par
M. Saint-Martin

ARTICLE 34 QUINQUIES

À l'alinéa 17, remplacer les mots :

« défini à »,

par les mots :

« en application de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.